

ECOLE GEORGE SAND SAINT MARS DU DESERT
PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 3/03/2017

présents	excusés
<u>Enseignants</u> : Mmes Pageaud, Bordet, Cussonneau, Beblík, Jaumier, Harry, Aillerie <u>DDEN</u> : Mr Bonidan <u>Parents d'élèves</u> : Mmes Ollivier, Voisin, Métivier, Rolland, Lamerant, Ezanno, Bodin, Géhin <u>Municipalité</u> : Mme Nourry (maire), Mr Boislève (adjoint au patrimoine), Mme Charrier (conseillère), Mme Maillard (coordinatrice enfance-jeunesse-éducation)	Mme Bretel, Mme Cadelis, Mr Le-Nué Mme Jimenez (IEN) Mme Alexandre (adjointe enfance-jeunesse-éducation)

A noter : Mme Miranda travaille à l'école depuis le 1^{er} décembre en tant que EVS-D : aide à la direction, bibliothèque (équipement des livres, gestion, accueil des élèves), ateliers informatiques pour toutes les classes.

1- EN SANTE A L'ECOLE

Projet ayant pour objectif de développer les compétences psychosociales. Projet qui s'inscrit dans un programme régional avec l'IREPS.

Intervention de Mr Youcef (animateur ANPAA) accompagné de Mme Meance (infirmière scolaire)

Accent mis sur la relation, la communication entre les élèves avec les messages clairs : connaissance de soi, des autres, exprimer ses sentiments, ses sentiments, gérer les conflits.

Nous allons proposer aux familles une soirée débat sur le parcours citoyen (la communication bienveillante, les émotions, les messages clairs, le harcèlement). Cette soirée aura lieu le jeudi 27 avril, à 19h, et sera animée par Sylvie Clabecq – formatrice de l'Enseignement Moral et Civique et du parcours citoyen. Cette soirée sera un moment d'échange entre les parents, également un moment qui se voudra avant tout convivial.

En association avec la municipalité et les parents (APEEP, parents élus).

Les enseignants qui le souhaitent seront présents.

La soirée est destinée aux parents de l'école George Sand.

Un mot de présentation est parti auprès des familles afin qu'elles puissent réserver la date et nous faire un retour de leur présence : petite enquête pour réserver une salle. Un flyer suivra.

2- LA SECURITE A L'ECOLE

Le deuxième exercice PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) a été réalisé mercredi dernier.

Il s'agissait de l'exercice de confinement – exercice spécifique à certains risques locaux (risques d'origine naturelle – tempête, inondation ; d'origine technologique – nuage toxique).

Présence de Mr Terrien (policier municipal), Mme Papion (affaires scolaires) avec un stagiaire, Mme Frelin (animatrice TAP et garderie gratuite).

Exercice qui s'est bien déroulé (45 min) et qui a permis de relever quelques points : corne de brume à piston qui n'est pas facile d'utilisation et peu audible (demande faite pour changer : corne à brume à gaz), couloir des CM étroit quand 4 classes circulent, 2 protocoles PAI manquaient dans les trousseaux, la radio fonctionnait très mal (choix d'utiliser un poste appartenant à une classe), poubelles dans le hall d'entrée qui prennent beaucoup de place et empêchent la circulation (prévoir un local extérieur), à prévoir pour un nouvel exercice de calfeutrer les portes et fenêtres non munies de rideaux (avec sacs poubelle). => Ajouter dans la mallette PPMS : piles pour la radio, sacs poubelle, bouteilles d'eau.

Les enfants étaient calmes et étaient tous occupés (lecture, feuilles, crayons...), mais bruyants.

Espace : suffisant pour 9 classes : sans doute oui car les deux petites salles – RASED n'étaient pas utilisées.

Cependant, nous nous interrogeons sur la capacité à rester longtemps dans un espace réduit et confiné. En effet, au bout de 45 min la zone de confinement commençait à être peu respirable et chaude ; alors que toutes les portes et fenêtres n'étaient pas calfeutrées. Il faudrait calculer le temps que pourrait durer le confinement en fonction du volume de la zone.

Interrogation également sur la porte d'entrée qui peut s'ouvrir de l'extérieur avec un code. La consigne est de ne pas entrer dans l'école en cas de confinement. (Seuls le personnel de l'école et les agents de la mairie ont le code.)

Le troisième exercice se fera en fin d'année, il s'agira d'un exercice alerte intrusion – fuir.

3- LA VIE DE L'ECOLE : le conseil d'enfants du 6 février

Tour de table

Planning des temps bibliothèque à revoir dans chaque classe, à afficher.
Manque de respect des élèves entre eux (insultes, moqueries, gros mots...)
Idée de faire un coin petits / un coin grands dans la cour (pas gérable)

Embellissement de l'école :

Les CMB et les CE1 ont commencé.
Le tableau est présenté sur qui fait quoi.

Jeux dangereux :

Les gros boulets : mot à faire ? taille maximum ?
Glissades sur les petites pentes.
Croche-pattes et tacles au foot.
Jeu de la tomate, étranglements : les délégués n'ont pas l'air trop au courant.

Origine : Des enfants (des CE1) auraient été vus à la cantine jouer à la tomate. La mairie a prévenu les enseignants. Mme Pageaud a fait remonter l'importance d'avertir les parents quand un adulte est directement témoin. Un enfant aurait également joué à ce jeu sur le temps de la garderie gratuite.
=> Vigilance.

Conseil d'enfants avec la mairie mardi 7 février : parole donnée à Mme Maillard.

Un compte-rendu est en cours de réalisation, il sera transmis (à chaque délégués et sur le site de l'école).

Cantine : beaucoup de bruit.

A noter toujours un manque de respect entre les enfants et envers les adultes.

TAP : pas d'obligation, sur la base du volontariat.

Mme Maillard précise que les enfants doivent vraiment arriver au début des TAP s'ils souhaitent faire l'activité proposée ou bien un jeu ou autre chose (pas d'arrivée décalée), toujours dans le souci de savoir quel adulte est responsable de quels enfants).

Horaires des TAP et trajets pedibus : demande de respecter ces horaires pour au moins s'assurer que les élèves restés en APC soient revenus sur la cour.

Appel à 12h avec liste des élèves : Constat : Quand il y a une erreur (élèves en moins), le personnel ne vient pas voir l'enseignant pour savoir où est l'enfant... Inutilité de la liste. A revoir donc auprès des agents.

Un COPIL a eu lieu le jeudi 2 mars : point fait sur le périscolaire, la garderie gratuite et les différentes activités faites au moment des TAP.

Proposition de Mme Pageaud : Possibilité d'afficher dans l'école les productions artistiques faites aux TAP.

4-PROJETS 2016-2017

La fête du livre a eu lieu le vendredi 7 octobre dans notre école, en collaboration avec une librairie d'Ancenis (Plume et Fabulettes). 58 € de bénéfices pour l'école : achat de livres dans le cadre du salon du livre. (Vente plus faible, peut-être due au fait que les livres ne sont pas exposés plusieurs jours – ce qui permettait aux élèves de faire une précommande.)

Piscine à Nort sur Erdre, le jeudi matin : CE1 + CE1 (des CP-CE1), 15 séances, du 15 septembre au 26 janvier ; CE1-CE2 et CE2, 10 séances, du 2 février au 4 mai ; tous les CP, 5 séances, du 11 mai au 22 juin.

Souci d'horaires – cela a été vu avec la CCEG. + séance du 2 mars annulée : gros soucis de circulation dans Nort sur Erdre ; le car est arrivé à l'école à 10h25 au lieu de 9h45.

Le salon du livre de Sucé sur Erdre, du 23 au 26 mars 2017, thème : « interroger le monde » : classes CP, CP-CE1, CE1 et CE1-CE2. Rencontre avec l'auteur Isabelle Simler les 23 et 24 en classe.

Musique et danse : Projet chorale pour les classes CE2 et CM avec Sandrine Mary ; soirée du lundi 28 novembre avec tous les élèves de l'école. La nouvelle organisation a permis une meilleure écoute.

Problème de résonance au fond de la salle

Film documentaire avec Planète Mômes, le vendredi 9 décembre 2016, « Le trésor de Calico Jack – une aventure au fil de l'eau » pour les CP et CP-CE1 ; « L'eau, une ressource durable ? » 1 séance pour les 3 classes de CE, 1 séance pour les 3 classes de CM. Ce film sera financé avec l'argent de l'APEEP (4€ par enfant).

Projets culturels avec la CCEG : La saison culturelle :

- Les 3 classes CE : « La petite fille aux allumettes » : **mercredi 7 décembre**, 10h, à Cap Nort.
- Les 3 classes de CM : « Cyrano sentait bon la lessive » : **mardi 31 janvier**, 14h, à Cap Nort + rencontre avec l'auteur (Taï-Marc Le Thanh) dans les classes.